



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 9 juin 2023

Objet de la délibération

INSTANCES EXTERIEURES ET EPCI : MODIFICATION DES REPRESENTATIONS

Le neuf juin deux mille vingt-trois à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Philippe PERRONNO , Pascal LE LIBOUX à Yves GUYOT , Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET , Marie-Françoise CÉREZ à Anne-Laure LE DOUSSAL , Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Guillaume KERRIC à Gwendal HENRY .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Yves DOUAY désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS

N° 2023.06.008A

INSTANCES EXTERIEURES ET EPCI : MODIFICATION DES REPRESENTATIONS

Rapporteur : Michèle DOLLÉ

Afin de prendre en compte les changements intervenus au sein du Conseil Municipal, le Bureau Municipal propose de modifier comme suit la composition des représentations du Conseil Municipal au sein d'organismes extérieurs.

ASSOCIATIONS LOCALES HENNEBONTAISES - <i>kevredigezhioù lec'hel henbont</i>	
Office Municipal des Sports	1 – Philippe PERRONNO 2 – Aline LE FUR 3 – Nadia SOUFFOY 4 – Michèle LE BAIL

ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE <i>Kevredigezhioù er maez ar Gummun</i>	
Union Technique Pupilles Petite Enfance de l'ADPEP56 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public)	Assemblée Générale : 1 - Michèle DOLLÉ (Maire membre de droit) 2 - Marie-Françoise CÉREZ 3 - Aline LE FUR 4 - Gwendal HENRY 5 - Pierre-Yves LE BOUDEC 6 - Michèle LE BAIL
	Conseil d'Administration : 1 - Michèle DOLLÉ (Maire membre de droit) 2 - Marie-Françoise CÉREZ 3 - Aline LE FUR 4 - Pierre-Yves LE BOUDEC 5 - Michèle LE BAIL

EPCC Trio...S	
<u>Délégués Titulaires</u> : 1. Claudine CORPART 2. Frédéric TOUSSAINT 3. Pierre-Yves LE BOUDEC	<u>Délégués Suppléants</u> : 1. Lisenn LE CLOIREC 2. Guillaume KERRIC 3. Michèle LE BAIL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22,
Vu la délibération n°202301008 du 26 janvier 2023 relative à la modification de représentations au sein au sein d'organismes extérieurs,
Vu le courrier de démission de Madame Martine JOURDAIN en date du 15 mai 2023,

Vu le courrier adressé à Monsieur le Préfet en date du 19 mai 2023, l'informant de la démission de Madame Martine JOURDAIN,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** la modification de la composition des représentations du Conseil Municipal au sein d'organismes extérieurs.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ